

# Bénin : le centre Brigitte Viteau-Montourcy

BRIGITTE AUBONNET-CABROLIÉ

**Comment accompagner les enfants sourds ne bénéficiant pas des infrastructures et des professionnels pouvant exister en Europe ? C'est la difficile mission que s'est donnée l'association "Ortho-Bénin France". Brigitte Aubonnet-Cabrolié, orthophoniste, nous décrit comment il est possible de s'adapter aux contraintes culturelles, matérielles et financières rencontrées par les enfants - et les rares professionnels - du centre Brigitte Viteau-Montourcy. Que peut-on proposer à ces enfants ? Comment pérenniser ces actions ? Quelle place pour la parole, l'écriture, les gestes... ? Les bénévoles d'Ortho Bénin France doivent faire preuve de beaucoup d'initiatives pour adapter voire réinventer certaines approches orthophoniques.**

Le centre Brigitte Viteau-Montourcy se situe à Bohicon au Bénin à 126 km au nord de Cotonou. Il accueille vingt et un enfants sourds de la Grande section maternelle au CM1. André et Honorine Koumasso gèrent cette école avec beaucoup d'énergie et de persévérance. Les moyens financiers sont, en effet, très limités et André et Honorine donnent beaucoup de leurs personnes pour héberger, nourrir, soigner et éduquer les enfants.

Les missions surdité ont commencé en 2004 à la suite des Etats Généraux de la Surdité qui ont eu lieu à Cotonou en juillet 2003. Une demande importante s'est dégagée de ces rencontres pour préciser, entre autres, **l'importance du dépistage et de l'accompagnement des parents, la spécificité de l'enseignement des sourds, le rôle de l'orthophonie et de ses possibilités d'application au Bénin...**

Après des échanges réguliers sur l'importance de l'audiogramme pour déterminer le degré de surdité, sur la possibilité d'oraliser pour certains enfants sourds, sur la nécessité de lier sens et apprentissage... les demandes se sont affinées au fil des années, notamment sur le langage écrit et son approche pour les enfants sourds.

En 2004, la principale préoccupation était : quel accès à la langue orale est possible pour les enfants sourds ? La passation d'un **audiogramme** pour déterminer le degré de surdité était l'un des objectifs de ces rencontres. Lors d'une séance de **rythme corporel** nous avons pu mettre en évidence que certains enfants avaient de très bons restes auditifs. Le rythme corporel est une technique issue de la **Méthode Verbo-Tonale** \* qui cherche à faciliter l'émission de la parole en utilisant les macro-mouvements du corps pour accompagner les micro-mouvements bucco-phona-

toires. La tension et la détente du corps, la durée d'émission plus ou moins courte ou longue, les mouvements coulés ou saccadés... sont utilisés. La Méthode Verbo-Tonale et ses différentes techniques : rythme corporel, rythme musical, graphisme phonétique m'a beaucoup aidée dans ma pratique orthophonique. En effet, il s'agit d'une approche naturelle et respectueuse de l'enfant sourd et de son évolution. Comme toute méthode elle est à adapter en fonction de chaque enfant et n'est qu'une partie du travail proposé. Son application est d'autant plus intéressante qu'elle n'est pas stricte et unique. D'autres méthodes et d'autres approches sont absolument essentielles comme la construction de la langue avec l'apport inestimable de **Madame Sadek**, comme **l'utilisation du support écrit et la sensibilisation à la lecture très tôt dès l'éducation précoce** avec une approche très souple.

J'ai donc proposé à André et Honorine de pratiquer une séance de rythme corporel à laquelle ils ont participé aussi.

Certains enfants reprenaient le modèle proposé sans difficulté. Pour d'autres, le modèle était bien perçu s'il était prononcé à l'oreille. Aucun enfant n'était appareillé. Pour les enfants présentant une surdité profonde l'oralisation était très difficile mais ils étaient heureux de pouvoir reprendre les mouvements corporels globaux qui, pour certains, rappellent le **français signé** qui est utilisé régulièrement avec eux dans cette école. Cette séance de rythme corporel a été complétée par une formation théorique explicitant les principes de cette technique. André et Honorine ont réalisé que **certaines enfants pouvaient parler et communiquer oralement avec leurs familles** ce qui pourrait stimuler les parents pour s'investir un peu plus dans l'éducation de leurs enfants.

Pour l'instant, il n'y a pas d'orthophoniste dans le Centre Brigitte Viteau-Montourcy donc les apports de techniques de groupe sont celles qui peuvent éventuellement être utilisées.

Lors de la Mission surdité 2008 nous avons pu continuer à échanger avec André et Honorine et organiser une **séance de langage** pour les enfants en regroupant les différentes classes. Les grands aidaient les plus petits, ceux qui ont des restes auditifs entraînaient les autres. Avec le support d'un livre pour enfants, l'utilisation des images servait de soutien à l'expression de phrases simples, base du dialogue et de l'échange. Le lien entre **expression et compréhension** était l'un des buts de cette séance. S'appuyer sur le sens des mots et des phrases est essentiel dans la communication. Le français signé était aussi pratiqué pour l'accès à la compréhension. Pour faciliter l'expression, certains mouvements de rythme corporel ont été repris. Les enfants ne sont toujours pas appareillés mais la passation des audiogrammes a pu commencer. L'idée de pouvoir oraliser a cheminé et André et Honorine sont en demande de trouver des solutions d'adaptation du travail aux conditions très difficiles de leur centre. Ils ne sont plus que deux enseignants et leurs moyens financiers sont toujours très précaires. Les familles ne peuvent pas toujours les soutenir mais ils scolarisent quand même leurs enfants.

L'intervention d'OBF est permanente grâce à plusieurs parrainages qui aident l'école à vivre. Les rencontres lors des Etats Généraux de la Surdité en 2003 et 2006, les rencontres régulières dans le cadre du CERES (Cercle d'Etude et de Réflexion pour l'épanouissement des Sourds) créé en 2004 - dont l'AG constitutive en tant que Fédération avec dépôt des statuts a eu lieu en juin 2009 -, les formations lors des missions surdité, les échanges avec les orthophonistes lors des autres missions d'OBF et des rencontres avec des orthophonistes d'autres associations... ont permis à André et Honorine de préciser leurs demandes, de réfléchir au contenu de l'enseignement pour les enfants sourds, de bien percevoir le rôle de l'audioprothésiste et du médecin ORL avec qui ils essayent d'organiser des rencontres en fonction des possibilités financières et du temps.

La demande actuelle est **l'abord de l'écrit** qui pose beaucoup de problème aux enfants. "Les enfants nés sourds ou devenus sourds avec perte totale de la parole ont de sérieux problèmes pour la langue écrite parce qu'ils oublient vite ce qu'ils ont vu. Ils doivent faire des efforts pour se faire comprendre. Ceux qui sont devenus sourds ont plus de facilité que les sourds pour qui c'est un exercice régulier et perpétuel" nous dit André Kounasso.

Nous commençons donc un travail sur l'adaptation de techniques d'atelier d'écriture pour aborder l'écrit et son fonctionnement et pour que les enfants s'approprient le sens du message écrit.

Voici un premier exercice réalisé par André Kounasso avec les enfants. Un acrostiche avec le mot CHIEN :  
Chasseur de jour comme de nuit  
Hurlant sous l'effet d'un coup  
Il aboie l'inconnu  
Enragé, il est dangereux  
Nageur comme le canard.

Les échanges vont continuer par mail et lors de la mission à La Toussaint 2009.

Il est certain que l'aide que nous pouvons apporter doit se penser sur le long terme. Il est nécessaire de tenir compte des conditions spécifiques au Bénin : les classes sont chargées, la formation des enseignants spécialisés n'existe pas, la reconnaissance du handicap et de sa prise en charge est encore très faible. La sensibilisation auprès des ministères se poursuit mais beaucoup de travail reste à faire. Des journées Portes Ouvertes sont organisées une fois par an depuis 2008 pour présenter l'orthophonie, la kinésithérapie et les psychologues cliniciens grâce au Ministère de la santé et au Ministère de la famille et de la solidarité nationale, Ortho Bénin, l'association Calebassénadé, Ortho-Bénin-France ainsi que d'autres associations qui se sont jointes à ce projet. La situation financière reste toujours aussi difficile.

Votre soutien nous est toujours précieux afin que nous puissions poursuivre les parrainages, apporter du matériel et un soutien financier à des colonies de vacances pour les enfants handicapés... et bien d'autres projets encore au service de ces enfants sourds et de leur famille. ❖

*Brigitte AUBONNET-CABROLIÉ, Orthophoniste  
Vice-Présidente d'OBF chargée du dossier surdité  
Mail : [ortho.benin.france@gmail.com](mailto:ortho.benin.france@gmail.com)*

*\* Voir les articles consacrés à cette méthode dans le n° 28 de Connaissances Surdités*

## Agenda Acfos

**Retrouvez notre calendrier de  
Formations Professionnelles 2010  
ainsi que l'annonce de notre prochain  
colloque Acfos VIII sur notre site  
[www.acfos.org](http://www.acfos.org)**